

Afin d'améliorer le service à ses abonnés et de préserver notre environnement, la Communauté de communes du Clermontais engage des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur la commune de CEYRAS.

OÙ ET QUAND?

Le périmètre du chantier concerne les tronçons suivants avec les périodes prévisionnelles de travaux associées :

- Phase préparatoire: Installation de chantier et sondages, du 10/02/2025 au 14/02/2025,
- Travaux : Rue de la Poste, du 13/02/2025 au 21/03/2025,
- Travaux : Avenue du Château d'Eau, du 04/03/2025 au 29/04/2025,
- Travaux : Impasse du Stade, du 07/04/2025 au 05/05/2025,
- Travaux : Avenue Marie Mariorel . du 24/03/2025 au 05/05/2025.

NATURE DES TRAVAUX

- Pose de nouvelles canalisations d'eau potable et d'eaux usées
- Reprise des branchements
- Réfections de voirie sur l'emprise des travaux

Le montant global de l'opération s'élève à 513 373 € HT

Financé par la Communauté de communes du Clermontais, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Départemental de l'Hérault.

LES INTERVENANTS DE L'OPÉRATION

- Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, en tant que maitre d'ouvrage
- Cabinet CETUR, pour la maîtrise d'œuvre
- Entreprise TPSM, en charge de la réalisation des travaux
- Cabinet LM Coordination, en tant que coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé

Pôle Intercommunal de l'Eau 1418 av. de la Salamane, 34800 Clermont l'Hérault



Mail: eau.assainissement@cc-clermontais.fr



QUEL IMPACT POUR L'USAGER

Travaux

Les travaux débuteront le 13 février 2025 et la date de fin prévisionnelle est fixée à début mai 2025. Ces travaux se dérouleront en route barrée et en circulation alternée en fonction des zones de travaux. Durant toute la durée du chantier, la circulation et le stationnement seront interdits sur les tronçons en route barrée. La circulation sera autorisée en alternat sur l'Avenue du Château d'Eau et le stationnement sera interdit. Chaque portion réalisée sera rendue de nouveau accessible. Les signalisations seront mise en place par l'entreprise de travaux et évolueront à l'avancement du chantier. Les accès des riverains et des véhicules de secours seront maintenus pendant toute la durée des travaux. Il convient cependant de limiter vos déplacements dans ces zones pendant les heures de chantier.

La zone des travaux ainsi que les plans de circulation sont illustrés en Annexes.

Coupures d'eau

Des coupures d'eau ponctuelles auront lieu pendant les travaux pour assurer le basculement des réseaux sur les nouvelles canalisations mises en œuvre.

Les informations seront communiquées au préalable aux abonnés concernés par mail et par SMS. Veillez à bien mettre à jour vos coordonnées auprès du Pôle Intercommunal de l'Eau.

Collecte des déchets ménagers :

Les points de collecte, les jours et les horaires de ramassage restent inchangés pendant la durée des travaux.

ANNEXE: PLAN

